



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Projet Club

Pour plus de précision, voir les sites Internet suivants :

- de la D.D.J.S ; : <http://www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr>
- du C.D.O.S. : <http://seineetmarne.franceolympique.com>



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Commune : _____ année : _____
 Nom de l'Association : _____ Numéro d'agrément : AS77/ /

Vous pouvez retourner le projet club :

- **Soit : par courrier électronique à l'adresse suivante : subvnet.ddjs077@jeunesse-sports.gouv.fr.** L'attestation sur l'honneur doit être retournée à la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS-CNDS), par courrier postal avec un relevé d'identité bancaire original agrafé,
- **Soit : envoyer l'exemplaire original à la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS-CNDS) - 49, 51 avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX et envoyer 1 copie au Comité départemental olympique et sportif (CNDS) - Maison Départementale des Sports 12 bis, rue du Président Despatys – Case Postale 7630 – 77007 MELUN CEDEX**

Fédération Sportive d'affiliation : _____ Discipline : _____
 (n'indiquer qu'une seule fédération en toutes lettres)

Le tableau ci-dessous ne concerne que les sections des associations multisports. Il doit être rempli par chacune des sections déposant un dossier de demande de subvention :

Licenciés de la section au 31 décembre 2008	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Nombre de licenciés total			
Dont nombre de licenciés -18 ans			

Nom du responsable de l'action :

Son numéro de téléphone auquel il peut être joint en journée :

Le projet club se compose des grands chapitres suivants :

- **Evaluation initiale de l'association ;**
- **Projet sportif ;**
- **Projet éducatif ;**
- **Projet social ;**
- **Projet économique.**

Si vous ne disposez pas des renseignements concernant toutes les rubriques ci-dessous, il n'est pas utile de les remplir.

En revanche, dans chaque grand chapitre (évaluation initiale, projet sportif, projet éducatif, projet social, projet économique) doivent figurer des informations **très détaillées relatives à votre projet club.**

Évaluation initiale générale de l'association

-Effectifs

-Modalités de pratiques

-Finance

Pour disposer du budget ci-dessous en format excel, double cliquer sur le tableau.

BUDGET REALISE DE L'ASSOCIATION OU DE LA SECTION (du 1er janvier au 31 décembre 2008)

Dépenses		Recettes	
Nature de dépenses	Montant	Nature des recettes	Montant
Frais d'installations, d'aménagement		Participation des bénéficiaires	
Frais d'achat de petit matériel		Participation de l'association	
Frais de location de matériel		Subvention municipale	
Frais de transport		Subvention intercommunale	
Frais d'encadrement		Subvention du Conseil général	
Frais de repas		Subvention du Conseil régional	
Frais d'hébergement		Subvention fédérale	
Frais de promotion, d'organisation		Subvention Etat	
Valorisation du bénévolat		Valorisation du bénévolat	
Autre (à préciser)		Autre (à préciser)	
Autre (à préciser)		Autre (à préciser)	
Autre (à préciser)		Autre (à préciser)	
Autre (à préciser)		Autre (à préciser)	
Autre (à préciser)		Autre (à préciser)	
Autre (à préciser)		Autre (à préciser)	
Autre (à préciser)		Subvention CNDS obtenue en 2008	
Montant total des dépenses	0	Montant total des recettes	0

- Moyens matériels et immobilier

-Publics touchés

Le projet sportif

Il décrit les modes d'accueil et d'encadrement que propose l'association

-L'enseignement d'une discipline sportive

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation:

-La recherche de la performance

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

-La pratique récréative

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

Le projet éducatif

Il définit les valeurs, les comportements et les savoirs que l'association veut transmettre et partager à tous ses pratiquants, dirigeants et cadres, bénévoles et salariés, adhérents et licenciés, enfants et parents.

-Les valeurs de l'association

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

-Le développement de l'engagement bénévole

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

- Le renforcement au sein de l'association des valeurs citoyennes

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

Le projet social

S'adresse aux publics éloignés de la pratique sportive que l'on souhaiterait voir pratiquer

- L'accessibilité de nouveaux publics à la pratique sportive :

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver

Critères d'évaluation :

- L'accessibilité géographique à la pratique sportive :

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

- L'accessibilité économique a la pratique sportive

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

Le projet économique

Il précise les aspects liés à l'organisation et de l'association et à la professionnalisation de son encadrement.
Il formalise les étapes budgétaires de la mise en œuvre des activités et permet de vérifier leur transparence et leur faisabilité.

- Organisation et de l'association et professionnalisation de son encadrement.

Objectifs :

Moyens mis en œuvre pour y arriver :

Critères d'évaluation :

- Formalisation des étapes budgétaires de la mise en œuvre des activités :



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Demande de subvention

Clubs

Part territoriale du

Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.)



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Vous pouvez retourner votre dossier :

- **Soit par courrier électronique à l'adresse suivante :** subvnet.ddjs077@jeunesse-sports.gouv.fr. L'attestation sur l'honneur doit être retournée à la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS-CNDS), par courrier postal avec un relevé d'identité bancaire original **agrafé**,
- **Soit envoyer l'exemplaire original** à la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS-CNDS) - 49, 51 avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX et **envoyer 1 copie** au Comité départemental olympique et sportif (CNDS) - Maison Départementale des Sports 12 bis, rue du Président Despatys – Case Postale 7630 – 77007 MELUN CEDEX

Le lundi 20 avril 2009 – au plus tard

Présentation de votre association 1

La partie 1 du dossier qui concerne la présentation de votre association vous a été adressée pré remplie par courrier. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez remplir cet exemplaire vierge . Il convient de retourner la partie 1 du dossier à la DDJS avant le 15 mars 2009.

Nom de l'association :

..... Sigle :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune : Cedex :

Téléphone : Télécopie :

Courriel : Adresse site internet :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

N° de récépissé en préfecture :

N° SIRET de l'Association (impératif – 14 chiffres) : Code APE/NAF :

(ces numéros peuvent être obtenus à la direction régionale de l'INSEE de Reims au : 03 26 48 60 00)

Adresse administrative (si différente du siège social)

.....

Code postal : Commune : Cedex :

Fédération ou groupement national auquel est affiliée l'association (*indiquer le nom complet, sans sigle*).

.....

Identification du représentant légal de l'association (le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention susceptible d'être contactée en journée

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Agrément(s) administratif(s) de votre association :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

Sport : AS 77

Jeunesse et Sports –D.D.J.S.

Renseignements concernant les ressources humaines**Nombre total d'adhérents licenciés :** à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée) (**pour l'association ou, pour une association multisports, y compris le total des licenciés de toutes les sections de l'association**).

Dont

femmes

hommes

Dont – de 18 ans

femmes

hommes

Moyens humains de l'association

Nombre de femmes au comité directeur :.....	Nombre d'hommes au comité directeur :.....
Nombre de bénévoles réguliers :.....	Nombre de bénévoles occasionnels :.....
Nombre de salariés en équivalent temps plein / (ETP) : _____	
Dont personnels administratifs salariés : dont femmes : dont hommes :.....	Dont personnels techniques et pédagogiques : dont femmes : dont hommes :.....
Dont bénéficiaires d'un Plan sport emploi : dont femmes : dont hommes :.....	Dont Emplois à Forte Utilité Sociale :..... dont femmes : dont hommes :.....

Renseignements à caractère financier

Total des recettes de l'association Exercice n-1 (2008)	:.....€
Total des dépenses en personnels (charges comprises) Exercice n-1 (2008)	:.....€
Total des subventions perçues hors Ministère de la Santé et des Sports et CNDS Exercice n-1 (2008) (Municipalité, Conseil Général, autres...)	:.....€
Résultat net du dernier exercice (2008)	:.....€

Le montant total des subventions demandées par une association (et/ou chacune de ses sections) doit être supérieur à 600€, sinon aucune subvention ne lui sera versée.

Chaque association (ou section) peut présenter :

- Soit **2 actions** maximum parmi celles présentées ci-dessous ;
- Soit **4 actions** maximum parmi celles présentées ci-dessous à condition que la demande de subvention soit accompagnée d'un **projet club**. Le **projet club** est téléchargeable sur les sites Internet de la DDJS (<http://www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr>) et du CDOS (<http://seineetmarne.franceolympique.com>).
 - ➔ **Développement de la pratique sportive des habitants des quartiers relevant de la politique de la ville**, en particulier ceux résidant en zone urbaine sensible (ZUS) et dans les quartiers de la Dynamique Espoir Banlieues ;
 - ➔ **Développement de la pratique sportive des jeunes scolarisés de moins de 20 ans**, en particulier dans le cadre de programmes adaptés bien encadrés et inscrits dans la durée ;
 - ➔ **Développement de la pratique sportive des territoires très ruraux**, en particulier les zones de revitalisation rurale (ZRR), souffrant d'une insuffisance d'offre sportive ;
 - ➔ **Développement de la pratique sportive des personnes handicapées**, notamment par un accueil dans l'ensemble des associations sportives (mixité des publics) ;
 - ➔ **Développement de la pratique sportive féminine**, en particulier pour les jeunes filles de moins de 20 ans et celles domiciliées dans les quartiers relevant de la politique de la ville ;
 - ➔ **Accès des femmes aux responsabilités** ;
 - ➔ **Développement de la pratique sportive des seniors vétérans**, notamment dans une optique sport santé ;
 - ➔ **Prévention et lutte contre les incivilités et la violence dans le sport** ;
 - ➔ **Promotion des activités physiques et sportives en tant que facteur de santé**, notamment en direction des adolescents et des plus âgés ;
 - ➔ **Prévention et lutte contre le dopage** ;
 - ➔ **Participation à l'acquisition de défibrillateurs automatisés externes** (forfait de 700€ par appareil) ;
 - ➔ **Développement de la pratique sportive familiale en club** ;
 - ➔ **Détection des jeunes talents et soutien aux parcours d'accession au haut niveau** ;
 - ➔ **Initiative en faveur du développement durable et de la sauvegarde de l'environnement** ;
 - ➔ **Promotion des sports de nature**, notamment par la valorisation des espaces, sites et itinéraires et des pratiques respectueuses du droit de propriété, de la préservation de l'environnement et des autres usagers ;
 - ➔ **Acquisition de matériels pour les activités sportives** (hors matériels lourds) notamment pour assurer la sécurité des pratiquants, développer et diversifier les pratiques sportives ;
 - ➔ **Promotion des évènements sportifs** organisés en liaison avec les clubs en particulier lorsqu'ils intègrent une composante développement durable et ont une portée nationale, voire internationale.
- Une demande pour un **Plan Sport Emploi** ou pour un **emploi à forte utilité sociale ou territoriale** : Pour cette demande, prendre contact avec Eric VEGAS DANGLA au 01 64 10 42 49. L'association ou section qui effectue cette demande doit **obligatoirement** présenter un **projet club**.

Description de l'action

3-1

Pour plus de précision, voir les sites Internet suivants :

- de la D.D.J.S. : <http://www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr>

- du C.D.O.S. : <http://seineetmarne.franceolympique.com>

Commune : _____

Nom de l'Association : _____ Numéro d'agrément : AS77/ _____ /

Fédération Sportive d'affiliation : _____ Discipline : _____

(n'indiquer qu'une seule fédération en toutes lettres)

Le tableau ci-dessous ne concerne que les sections des associations multisports. Il doit être rempli par chacune des sections déposant un dossier de demande de subvention :

Licenciés de la section au 31 décembre 2008	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Nombre de licenciés total			
Dont nombre de licenciés -18 ans			

Nom du responsable de l'action :

Son numéro de téléphone en journée auquel il peut être joint :

Intitulé de l'action (reprendre celui figurant dans la liste des informations pratiques) faisant l'objet de la demande de subvention :

Quels sont les moyens mobilisés pour la réalisation de cette action :

Quels publics sont visés par cette action :

Nombre prévisionnel de personnes:

Féminines :

Masculines :

Types de personnes participant à cette action :

Licenciés Non licenciés :

Nombre total de cadres :

dont diplômés d'Etat :

dont diplômés fédéraux :

Lieu(x) de réalisation de l'action :

Dans les installations habituelles du club : OUI

NON

Si l'action se déroule dans un autre lieu, en préciser la raison :

Durée prévisionnelle de l'action :

Quels objectifs quantitatifs recherchez-vous par cette action :

Quels objectifs qualitatifs recherchez-vous par cette action :

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION (du 1er janvier au 31 décembre 2009)

Dépenses		Recettes	
Nature de dépenses	Montant	Nature des recettes	Montant
Frais d'installations, d'aménagement		Participation des bénéficiaires	
Frais d'achat de matériel		Participation de l'association	
Frais de location de matériel		Subvention municipale	
Frais de transport		Subvention intercommunale	
Frais d'encadrement		Subvention du Conseil général	
Frais de repas		Subvention du Conseil régional	
Frais d'hébergement		Subvention fédérale	
Frais de promotion, d'organisation		Subvention Etat	
Valorisation du Bénévolat		Valorisation des Bénévoles	
Autre (à préciser)		Subvention CNDS demandée (maximum	
Autre (à préciser)		80% du total des dépenses)	
Montant total des dépenses	0	Montant total des recettes	0

Ce budget doit être équilibré : le montant total des dépenses doit être égal au montant total des recettes avec la subvention CNDS demandée. Tous les montants doivent être arrondis à l'euro le plus proche.

Montant de la subvention C.N.D.S. demandée : _____ (le montant total de la subvention demandée doit être supérieur à 600€ par association ou section).

Ce budget prévisionnel doit être renseigné. Si vous disposez déjà d'un budget prévisionnel sous une autre forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.

Budget prévisionnel de l'association

2

Vous pouvez ne renseigner que les cases grises si le montant annuel cumulé de vos demandes de subvention au titre du fonctionnement de votre association auprès des autorités publiques est inférieur à 1 500 €.

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice Année 2009

Date début :

Date fin :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockées (eau, énergie, ..)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département :	
Divers		-	
62 - Autres services extérieurs		Commune(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunications		-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres recettes (précisez) :	
64 - Charges de personnel		C.N.D.S.	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite, auprès du C.N.D.S., une subvention de :

€(au moins 600€)

Ne pas indiquer les centimes d'euros

Cette attestation sur l'honneur doit être complétée par toutes les associations, quelle que soit le montant de la demande présentée

Attestation sur l'honneur

4

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- demande une subvention de : _____ €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

au compte bancaire ou postal de l'association suivant :

**AGRAFER UN RIB
(NE PAS LE COLLER)**

Fait, le.....2009 à.....

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Cc : Philippe.Baylac@Jeunesse-Sports.Gouv.Fr , LAMARE Laurent de
Cco :
Date : 25/03/2009 16:45
Objets : cnds 2009

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Face à certaines interrogations des présidents des clubs sportifs au sujet du projet club, il convient d'apporter la précision suivante.

Une demande de subvention sous forme de projet club doit comporter deux documents renseignés : le projet club et le dossier de demande de subvention. Ces deux documents figurent en pièces jointes à ce mél.

Par ailleurs, vous trouverez également en pièces jointes le calendrier des réunions d'information relatives à la campagne CNDS 2009.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir relayer ces informations aux clubs qui relèvent de votre compétence.

Bien cordialement.

Philippe Baylac
Inspecteur de la jeunesse et des sports
DDJS de Seine-et-Marne

Pieces jointes:

:: Calendrier des réunions d'information.doc
:: Dossier CNDS 2009 clubs PB 03-03-09.doc
:: trame projet club1.doc



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME 77

24, allée du Dauphiné 77350 LE MEE SUR SEINE
☎ 06 08 24 78 99 Email : escrime@infonie.fr
Site internet : www.cde77.com

Le Mée le 27 mars 2009

URGENT CLUBS 77

Vous trouverez en pièces jointes un rappel des documents de jeunesse et sports pour remplir votre dossier de demande de subvention CNDS.

Le Comité recherche une ou un secrétaire et des personnes voulant s'investir réellement au sein de notre petit groupe, notre association ne pouvant pas faire de miracle avec si peu de membres.

Le CNDS finançant en priorité les projets des Comité Départementaux, nous faisons appel à tous les clubs de seine et marne pour déléguer une personne qui assistera à la réunion de travail le dimanche 29 mars 2009 à Meaux

Centre Médico Sportif

Stade TAUZIET (face au garage Renault)

24 avenue Franklin Roosevelt

pendant la compétition du Challenge de l'Avenir « Aigle de Meaux », vers 12 heures.

Si votre club ne peut assister à cette réunion, vous pouvez envoyer vos propositions par email avant le 4 avril 2009.

Sportivement

Le Comité

**CALENDRIER DES REUNIONS D'INFORMATIONS
DELIVRANT INFORMATIONS ET CONSEILS
RELATIFS A LA CAMPAGNE DU C.N.D.S. 2009 EN SEINE-ET-MARNE**

Dates	Lieux	Horaires	Adresses
Mardi 3/03/09	Préfecture	De 19h30 à 21h30	Réunion d'informations sur le CNDS 2009, destinée aux comités départementaux
Mercredi 4/03/09	Ouverture de la campagne C.N.D.S. 2009 pour les associations sportives et les comités départementaux		
Lundi 9/03/09	Meaux	A 19h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 – Salle Rapin – Cité Administrative Place de L'Europe (près du Palais de Justice) MEAUX
Mercredi 11/03/09	Melun	A 19h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 – District Sud de Football – 19 rue de Dammarie - MELUN
Lundi 16/03/09	Torcy	A 19h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 - Salle de réunion de la Sous-préfecture 7 rue Gérard Philippe - TORCY
Mardi 17/03/09		Entre 15h00 à 18h00	Permanence téléphonique DDJS au 01-64-10-45-29
Mercredi 18/03/09	Provins	A 18h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 - Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul Derrière la Place Saint Ayoul - PROVINS
Lundi 23/03/09	Avon	A 19h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 – Maison dans la Vallée 27 rue du Vieux Rû 77210 AVON (près de la gare et du viaduc)
Mardi 24/03/09		Entre 15h00 à 18h00	Permanence téléphonique DDJS au 01-64-10-45-29
Mardi 31/03/09		Entre 15h00 à 18h00	Permanence téléphonique DDJS au 01-64-10-45-29
Lundi 6/04/09	Meaux	A 19h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 – Salle Rapin – Cité Administrative Place de L'Europe (près du Palais de Justice) MEAUX
Mardi 7/04/09		Entre 15h00 à 18h00	Permanence téléphonique DDJS au 01-64-10-45-29
Mercredi 8/04/09	Melun	A 19h00	Réunion d'informations sur le CNDS 2009 – District Sud de Football – 19 rue de Dammarie - MELUN
Mardi 14/04/09		Entre 15h00 à 18h00	Permanence téléphonique DDJS au 01-64-10-45-29
Jeudi 16/04/09		Entre 15h00 à 18h00	Permanence téléphonique DDJS au 01-64-10-45-29
Lundi 20/04/09	Clôture de la campagne C.N.D.S. 2009 pour les associations sportives et les comités départementaux		